



Octobre 2024

# Le Babillard

Journal mensuel de la Municipalité de St-Côme-Linière

Volume 14, numéro 8

Dans ce numéro:

Pour urgences de fin de semaine  
(ex: Égouts bouchés, ponceaux arrachés, grosses fuites d'eau)  
418 225-6305

**MARCHÉ DE NOËL**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

30/11/24  
9H-16H

Le marché de Noël promet une ambiance chaleureuse et festive. Venez découvrir les nombreux artisans et célébrer ensemble la magie des fêtes !

**SALLE OPTIMISTE DE L'ARÉNA**

Procès-verbal: 7 octobre 2024 et 15 octobre 2024; Dates réunions conseil municipal; Horaire bureau municipal; Taxes municipales 2024	2-6
Vidanges des fosses septiques	7
Dépôt de feuilles mortes; Garage de toile; École d'évangélisation du père Émilien Tardif	8
Lecture des compteurs d'eau	9
Fermières; Chevaliers de Colomb; FADOQ; SARL; Bingo mensuel	10
Collecte des ordures	11
Passport animal; Café jasette	12
Société historique	13
Calendrier des loisirs	14
Soirée danse country; Club de course; Location salle Optimiste et Paroissiale	15
Cours RCR/DEA	16
Formation gardiens avertis et prêts à rester seuls	17
Soirée jeux de société; Atelier peinture; Bingo aînés; Patin Libre; hockey libre	18
Cours danse en ligne; Cours danse country; Viactive	19
CRE; Comptoir d'Aubaines; Guignolée; Remerciements St-Côme en action	20
Cadets 2787	21
Bibliothèque municipale; Artistes et artisans	22-23
Développement économique	24
Recyclage; Lampadaires de rue défectueux; Comité consultatif d'urbanisme; Dépôt d'huiles	25
Havre l'Éclaircie; Logements HLM; Aide alimentaire; Le Sillon; CEPS Bce-Etch.	26
Popote roulante; Taxi collectif; Répit 2-5 ans	27
Prêt matériel médical; Encombrants ménagers	28

Rappel: Le 4<sup>e</sup> versement des taxes municipales venait à échéance le 11 octobre 2024. Nous vous remercions de votre collaboration.

**Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 7 octobre 2024.**

**FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – VOLET 4 SOUTIEN À LA VITALISATION ET À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE : AIDE À DES PROJETS LOCAUX DE VITALISATION – AUTORISATION DÉPÔT DE PROJET REMPLACEMENT DES DEUX ÉCRANS NUMÉRIQUES**

24-10-200 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que la municipalité autorise le dépôt d'une demande au Fonds Régions et Ruralité – Volet 4 Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale : Aide à des projets locaux de vitalisation pour le remplacement des deux écrans numériques et que Mme Chantal Poulin, directrice-générale/greffière-trésorière, soit la personne autorisée à signer tous les documents relatifs à cette demande.

**SERVITUDE ET ACQUISITION PARTIE LOT 6 100 061 – 23E RUE**

24-10-201 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que la municipalité fasse l'acquisition d'une partie du lot 6 100 061 d'une superficie de 140,6 mètres carrés et modifie la servitude inscrite à Beauce sous le numéro 24 104 451 pour y inclure une nouvelle assiette, soit une partie du lot 6 100 061 d'une superficie de 68,6 mètres carrés, le tout tel que plus amplement décrit suivant la description technique de Jonathan Paquet, arpenteur, sous le numéro 1129 de ses minutes et que la municipalité paie les frais d'arpenteur et de notaire.

Cette résolution abroge la résolution 24-08-164.

**SIGNATAIRES – SERVITUDE ET ACQUISITION PARTIE LOT 6 100 061 – 23E RUE**

24-10-202 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que M. Gabriel Giguère, maire, et Mme Chantal Poulin, directrice générale, soient les personnes autorisées à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs ou accessoires à l'acquisition d'une partie du lot 6 100 061 d'une superficie de 140,6 mètres carrés et à la modification de la servitude inscrite à Beauce sous le numéro 24 104 451 pour y inclure une nouvelle assiette, soit une partie du lot 6 100 061 d'une superficie de 68,6 mètres carrés, le tout tel que plus amplement décrit

suivant la description technique de Jonathan Paquet, arpenteur, sous le numéro 1129 de ses minutes.

Cette résolution abroge la résolution 24-08-16

**EMBAUCHE – M. OLIVIER DE GREGORIO – JOURNALIER ARÉNA ET/OU CHAUFFEUR DE SURFACEUSE «ZAMBONI»**

24-10-203 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Jean-Denis Paquet et résolu unanimement que l'on embauche M. Olivier De Gregorio, au poste de journalier aréna et/ou chauffeur de surfaceuse «zamboni», à compter du 20 septembre 2024, selon les conditions de la convention collective en vigueur.

**Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 15 octobre 2024.**

*(CE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2024 EST PUBLIÉ SOUS TOUTE RÉSERVE DE SON ADOPTION PRÉVUE EN PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL.)*

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

Une assemblée publique de consultation est tenue concernant le projet de règlement no 408-2024 modifiant le règlement sur les permis et certificats no 151-06 et le projet de règlement no 410-2024 modifiant le règlement de lotissement no 149-06.

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

24-10-206 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2024 et celui de la séance spéciale du 16 septembre 2024 tel que présentés.

**COMPTES À ACCEPTER**

24-10-207 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Jean-Denis Paquet et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois de septembre 2024 soient acceptés selon les chèques M2400506 et M2400507, C2400508 à C2400581 et L2400215 à L2400247 pour un déboursé total de 1 238 682.92 \$ incluant les salaires.

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 412-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 148-06**

24-10-208 Le conseiller, M. Jean-Denis Paquet, présente et donne avis de motion

qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no 412-2024 modifiant le règlement de zonage no 148-06.

**ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 412-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 148-06**

24-10-209 ATTENDU que le conseil municipal peut modifier le Règlement de zonage no 148-06 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU que le conseil juge opportun d'apporter certaines modifications à ce règlement;

ATTENDU que la directrice générale/greffière-trésorière mentionne que l'objet de ce règlement vise à autoriser plus d'un bâtiment principal en zone industrielle, à corriger les lots où s'appliquent les dispositions particulières aux constructions accessoires et complémentaires autorisées sur les terrains du lac à France en tenant compte des nouveaux cadastres suite à la rénovation cadastrale ainsi qu'à abroger la dimension minimale pour une construction résidentielle.

ATTENDU que ledit projet de règlement sera soumis à une période de consultation suivant les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU que la période de consultation sur ledit projet se tiendra du 18 octobre 2024 au 12 novembre 2024 inclusivement et qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 12 novembre 2024 et qu'avis public sera donné;

ATTENDU que la présente résolution ainsi que le premier projet de Règlement no 412-2024 amendant le Règlement de zonage no 148-06 soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan;

ATTENDU que le texte du premier projet du Règlement no 412-2024 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Alain Dumas

**APPUYÉ** par M. Steven Lebel

**ET RÉSOLU** unanimement

**QUE** le premier projet de Règlement no 412-2024 modifiant le règlement de zonage no 148-06 afin d'autoriser plus d'un bâtiment principal en zone industrielle, de corriger les lots où s'appliquent les dispositions particulières aux constructions accessoires et complémentaires autorisées sur les terrains du lac à France en tenant compte des

nouveaux cadastres suite à la rénovation cadastrale ainsi d'abroger la dimension minimale pour une construction résidentielle soit et est adopté par ce conseil.

**ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NO 408-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NO 151-06**

24-10-210 ATTENDU que le conseil municipal peut modifier le Règlement sur les permis et certificats no 151-06 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU que le conseil juge opportun d'apporter certaines modifications à ce règlement;

ATTENDU que la greffière-trésorière mentionne que l'objet de ce règlement vise à modifier les conditions générales d'émission d'un permis de construction;

Attendu que l'avis de motion et le dépôt du projet du présent règlement ont été dûment donnés lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 septembre 2024;

ATTENDU que le projet de règlement a été adopté le 9 septembre 2024;

ATTENDU qu'une période de consultation sur ledit projet s'est tenue du 20 septembre 2024 au 11 octobre 2024 inclusivement et qu'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 15 octobre 2024;

ATTENDU que la présente résolution ainsi que le Règlement no 408-2024 modifiant le règlement sur les permis et certificats no 151-06 soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan;

ATTENDU que le texte du Règlement no 408-2024 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Bianca Perreault

**APPUYÉ** par M. Steven Lebel

**ET RÉSOLU** unanimement

QUE le Règlement no 408-2024 modifiant le règlement sur les permis et certificats no 151-06 afin de modifier les conditions générales d'émission d'un permis de construction, soit et est adopté par ce conseil.

**ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NO 409-2024 RELATIF À L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS SEPTIQUES AVEC SYSTÈME DE TRAITEMENT TERTIAIRE DE DÉSINFECTION PAR RAYONNEMENT ULTRAVIOLET SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME-LINIÈRE**

**LITÉ DE SAINT-CÔME-LINIÈRE**

24-10-211 CONSIDÉRANT les pouvoirs attribués à la Municipalité en matière d'environnement, de salubrité et de nuisances par la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c. C-47.1);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est responsable de l'application du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (R.R.Q., c. Q-2, r. 22; ci-après le « Règlement »);

CONSIDÉRANT QUE le traitement des effluents des résidences isolées et autres bâtiments revêt une grande importance en matière de santé publique et de qualité de l'environnement;

CONSIDÉRANT QU'en matière de nuisances et de causes d'insalubrité, le droit acquis n'existe pas;

CONSIDÉRANT QUE, pareillement, il n'existe pas de droit acquis à la pollution de l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire s'assurer de l'entretien adéquat des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet;

CONSIDÉRANT l'article 25.1 de la Loi sur les compétences municipales qui prévoit que « toute municipalité locale peut, aux frais du propriétaire de l'immeuble, entretenir tout système privé de traitement des eaux usées d'une résidence isolée au sens du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (R.R.Q., c. Q-2, r.22) »;

CONSIDÉRANT l'article 95 de la Loi sur les compétences municipales qui prévoit que « toute municipalité locale peut installer sur un immeuble tout équipement ou appareil ou y faire tous travaux nécessaires à l'exercice de ses compétences » et qu'à ces fins, « les employés de la municipalité ou les personnes qu'elle autorise peuvent entrer dans ou circuler sur tout immeuble à toute heure raisonnable »;

CONSIDÉRANT l'article 87.14.1 du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (R.R.Q., c. Q-2, r. 22) interdisent d'installer un système de traitement tertiaire avec désinfection ou un système de traitement tertiaire avec déphosphatation et désinfection lorsque le moyen de désinfection est le rayonnement ultraviolet. Toutefois, l'interdiction est levée si, en application de l'article 25.1 de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q. c. C-47.1), la Municipalité sur le territoire de laquelle est installée le système de traitement effectue ou fait effectuer l'entretien des systèmes de traitement visés selon le guide d'entretien du

fabricant;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion et le dépôt du projet règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 9 septembre 2024;

**Pour ces motifs**, il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que le règlement no 409-2024 relatif à l'entretien des installations septiques avec système de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet sur le territoire de la municipalité de Saint-Côme-Linière soit adopté.

**ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NO 410-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NO 149-06**

24-10-212 ATTENDU que le conseil municipal peut modifier le Règlement de lotissement no 149-06 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU que le conseil juge opportun d'apporter certaines modifications à ce règlement;

ATTENDU que la greffière-trésorière mentionne que l'objet de ce règlement vise à modifier les dispositions applicables aux terrains résidentiels desservis.

Attendu que l'avis de motion et le dépôt du projet du présent règlement ont été dûment donnés lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 septembre 2024;

ATTENDU que le projet de règlement a été adopté le 9 septembre 2024;

ATTENDU qu'une période de consultation sur ledit projet s'est tenue du 20 septembre 2024 au 11 octobre 2024 inclusivement et qu'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 15 octobre 2024;

ATTENDU que la présente résolution ainsi que le Règlement no 410-2024 modifiant le règlement de lotissement 149-06 soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan;

ATTENDU que le texte du Règlement no 410-2024 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Jean-Denis Paquet

**APPUYÉ** par Mme Bianca Perreault

**ET RÉSOLU** unanimement

QUE le Règlement no 410-2024 modifiant le règlement de lotissement no 149-06 afin de modifier les dispositions applicables aux terrains résidentiels desservis, soit et est adopté par ce conseil.

**ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NO 411-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 401-2023 SUR LES TARIFS 2024**

24-10-213 ATTENDU QU'il y a lieu de modifier l'article 4 du règlement concernant l'imposition de tarifs pour différents services municipaux;

ATTENDU QUE l'avis de motion et le dépôt du projet du présent règlement a été dûment donné lors de la séance spéciale du conseil tenue le 16 septembre 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on adopte le règlement no 411-2024 modifiant le règlement no 401-2023 sur les tarifs municipaux 2024.

**DÉROGATION MINEURE — 1408-1410, 18E RUE – LOTS 6 622 787 ET 6 622 788 – MATRICULES 0302-77-8844 ET 0302-77-7732**

24-10-214 Nature et effets

La dérogation mineure consiste à autoriser la construction d'un jumelé ayant une façade, pour chaque côté respectif, de 7.3 mètres alors que le règlement de zonage no 148-06, article 4.20.4, exige 8 mètres de largeur minimale pour une résidence unifamiliale.

Identification du site concerné

Lots 6 622 787 et 6 622 788 cadastre du Québec,

Le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure.

Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure pour les lots 6 622 787 et 6 622 788 afin que soit autorisée la construction d'un jumelé ayant une façade, pour chaque côté respectif, de 7.3 mètres alors que le règlement de zonage no 148-06, article 4.20.4, exige 8 mètres de largeur minimale pour une résidence unifamiliale.

**DEMANDE DÉROGATION MINEURE – 1347, 13E RUE – LOT 4 916 064 – MATRICULE 0302-37-5449**

Nature et effet

24-10-215 La dérogation mineure consiste à autoriser la construction d'un jumelé ayant une façade, pour chaque côté respectif, de 7.3 mètres alors que le règlement de zonage no 148-06, article 4.20.4, exige 8 mètres de largeur minimale pour une résidence unifamiliale.

Identification du site concerné

Lot 4 916 064 cadastre du Québec,

Le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure.

Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure pour le lot 4 916 064 afin que soit autorisée la construction d'un jumelé ayant une façade, pour chaque côté respectif, de 7.3 mètres alors que le règlement de zonage 148-06, article 4.20.4, exige 8 mètres de largeur minimale pour une résidence unifamiliale.

**DEMANDE DÉROGATION MINEURE – RANG 4, LOT 6 622 789 – MATRICULE 0801-49-0667**

Nature et effet

24-10-216 La dérogation mineure consiste à autoriser la création d'un lot n'ayant pas de façade minimale sur la ligne avant alors que le règlement de lotissement no 149-06, article 3.2.1, exige 50 mètres pour un terrain non desservi. Ce lot servira à agrandir le lot voisin no 3 747 798, déjà dérogoatoire, car n'ayant pas non plus de façade minimale sur la ligne avant.

Identification du site concerné

Lot 6 622 789 cadastre du Québec,

Le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure.

Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure pour le lot 6 622 789 afin d'autoriser la création d'un lot n'ayant pas de façade minimale sur la ligne avant alors que le règlement de lotissement no 149-06, article 3.2.1, exige 50 mètres pour un terrain non desservi.

Cette opération cadastrale est autorisée dans le contexte d'une utilisation forestière du lot à être créé ainsi que pour celui à être regroupé et ne donne aucun droit aux propriétaires d'y construire un quelconque bâtiment.

**CESSION DE TERRAIN – M. CLAUDE GRONDIN – LOT 4 587 412 PTIE**

24-10-217 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on cède, à titre gratuit, à M. Claude Grondin, une partie du lot 4 587 412, d'une superficie de 60.8 mètres carrés, telle que plus amplement décrite dans la description technique de M. Jonathan Paquet, arpenteur, sous le numéro 1216 de ses minutes et que le cessionnaire paie les frais d'ar-

penteur et de notaire.

**DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES – CESSION TERRAIN – M. CLAUDE GRONDIN – LOT 4 587 412 PTIE**

24-10-218 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que M. Gabriel Giguère, maire, et Mme Chantal Poulin, directrice générale, soient les personnes autorisées à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs ou accessoires à la cession à titre gratuit d'une partie du lot 4 587 412, à M. Claude Grondin.

**ENTENTE PROMOTEUR – LOIGNON CHAMP-CARR INC. – LOTS 6 550 647 ET 6 550 648**

24-10-219 ATTENDU la possibilité de conclusion d'une entente entre la municipalité et un requérant concernant la réalisation de travaux d'infrastructures municipales et de partage des coûts conformément aux règlements no 233-2011 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux et no 403-2023 modifiant le règlement 233-2011 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux et abrogeant les règlements no 325-2019 et 337-2019;

ATTENDU la demande faite par Loignon Champ-Carr Inc. et les démarches faites avec la municipalité concernant un projet de développement résidentiel sur les lots 6 550 647 et 6 550 648;

Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Jean-Denis Paquet et résolu unanimement que l'on autorise M. Gabriel Giguère, maire, et Mme Chantal Poulin, directrice générale, à signer une entente avec Loignon Champ-Carr Inc. concernant la réalisation de travaux d'infrastructures municipales et un partage des coûts relatifs à ces travaux conformément aux règlements no 233-2011 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux et no 403-2023 modifiant le règlement 233-2011 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux et abrogeant les règlements no 325-2019 et 337-2019.

**OFFRE DE SERVICES – BVA – AUDIT REDDITION TECQ 2019-2024**

24-10-220 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Jean-Denis Paquet et résolu unanimement que l'on accorde le mandat à BVA afin d'effectuer l'audit de la reddition de la TECQ 2019-2024.

**OFFRE DE SERVICES – BVA – RAPPORTS FINANCIERS 2024**

24-10-221 Il est proposé par Mme Bianca

Perreault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services présentée par BVA, au montant de 20 000 \$ plus taxes, pour produire les rapports financiers de fin d'année 2024 de la municipalité.

**OFFRE DE SERVICES – MORENCY SOCIÉTÉ D'AVOCATS – COUR MUNICIPALE 2025**

24-10-222 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement d'accepter l'offre de services datée du 2 octobre 2024, présentée par Morency Société d'avocats, afin de représenter la municipalité à la cour municipale pour l'année 2025, et ce, selon le tableau des prix soumis.

**OFFRE DE SERVICES – STANTEC – PROLONGEMENT ÉGOUT SANITAIRE ROUTE 173 ET RÉFECTION 5E RUE**

24-10-223 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement d'accepter l'offre de services datée du 24 septembre 2024, présentée par Stantec, pour le volet conception du prolongement d'égout sanitaire prévu sur la route 173 ainsi que pour la réfection de la 5e Rue, au coût de 45 750 \$ plus taxes.

**OFFRE DE SERVICES – QIDIGO – LOGICIEL DE GESTION DES SPORTS ET LOISIRS**

24-10-224 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services de Qidigo pour l'achat de la licence de ce logiciel de gestion des sports et loisirs au coût annuel de 1 500\$ plus taxes et que Mme Lucie Gilbert, directrice aux loisirs par intérim, soit autorisée à signer l'entente de services.

**OFFRE DE SERVICES – FORMULE RP – LIQUIDE TRAITEMENT ABRASIFS**

24-10-225 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement d'accepter l'offre de services datée du 2 octobre 2024, présentée par Formule RP, pour la transformation des abrasifs avec le liquide XTRAGRIP, au coût de 11.20 \$/TM.

**SEMAMIER PAROISSIAL – RENOUELEMENT 2025**

24-10-226 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que l'on renouvelle l'entente pour le Semainier paroissial, pour l'année 2025, produit par Mission Impression, au coût de 230 \$ plus taxes.

**MUNYS – TABLEAU DE BORD EN GESTION MUNICIPALE**

24-10-227 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on autorise la directrice générale, Mme Chantal Poulin, à se procurer, à compter de 2025, la licence du tableau de bord en gestion municipale Munys, offert par l'ADMQ, au coût d'activation initial de 405 \$ et, pour les années subséquentes, au coût annuel de 325 \$.

**MANUVIE – INVALIDITÉ LONGUE DURÉE**

24-10-228 ATTENDU la demande des employés de la municipalité d'ajouter la clause d'invalidité longue durée jusqu'à 65 ans dans l'assurance collective de la municipalité avec Manuvie;

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que la municipalité accepte que la clause d'invalidité longue durée jusqu'à 65 ans soit ajoutée à l'assurance collective des employés de la municipalité.

**ADOPTION PROGRAMME DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET INDUSTRIEL RÉVISÉ**

24-10-229 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on adopte le programme de développement commercial et industriel de la municipalité de St-Côme-Linière révisé en date du 15 octobre 2024.

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DU COMTÉ BEAUCE-SUD – BUDGET 2025**

24-10-230 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accepte le budget 2025 de la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud et que l'on accepte de payer la quote-part de 216 638 \$.

**OFFICE D'HABITATION – BUDGET RÉVISÉ 2024**

24-10-231 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que l'on accepte le budget révisé 2024 de l'Office d'habitation apportant les corrections suivantes aux comptes budgétaires :

**Immeuble 2048**

Compte	Budget approuvé précédent	Budget approuvé
61100 Total – Administration ressources humaines	8 578	10 558
61514 Frais d'exploitation comptabilité administration	-3 603	-4 434
62561 Frais de conciergerie répartis	6 223	6 441
62571 Frais d'entretien répartis	6 223	6 441
66936 Frais d'exploitation des services à la clientèle	1 716	2 111

**Immeuble 2800**

Compte	Budget approuvé précédent	Budget approuvé
61100 Total – Administration ressources humaines	9 436	11 614
61514 Frais d'exploitation comptabilité administration	-3 963	-4 878
62561 Frais de conciergerie répartis	6 846	7 086
62571 Frais d'entretien répartis	6 846	7 085
66936 Frais d'exploitation des services à la clientèle	1 887	2 323

**APPUI FINANCIER – CORPS DE CADETS 2787 DE ST-ZACHARIE**

24-10-232 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on accorde une aide financière de 150\$ au Corps de Cadets 2787 de St-Zacharie pour les trois jeunes demeurant à St-Côme-Linière et inscrits dans cette organisation.

**COMMANDITE – MESSE WESTERN 2024**

24-10-233 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on accorde une commandite de 100\$ à la Paroisse Saint-Georges-de-Sartigan, Communauté de Saint-Côme, pour l'organisation de la Messe Western ayant eu lieu le 28 septembre dernier.

**APPUI FINANCIER – VOLUMES CATÉCHÈSE**

24-10-234 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accorde une aide financière de 300\$ à l'Équipe de la catéchèse de St-Côme pour l'achat de livres et articles divers nécessaires à la tenue des cours de catéchèse.

**COMMANDITE – HALLOWEEN – CHAMBRE DE COMMERCE**

24-10-235 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on accorde une commandite de 200\$ à la Chambre de commerce de St-Côme-Linière, pour l'organisation de leur activité d'Halloween qui aura lieu le 31 octobre prochain.

**COMMANDITE – DÉFILÉ DE NOËL 2024**

24-10-236 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que l'on donne une contribution financière de 250 \$ pour le défilé de Noël qui aura lieu dans les rues du village le 14 décembre 2024.

**M. MARCO BÉLANGER – EM-BAUCHE JOURNALIER ARÉNA**

24-10-237 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on embauche M. Marco Bélanger, au poste de journaliste aréna et/ou chauffeur de surfaceuse "zamboni", à temps partiel et de façon temporaire, à compter du 22 septembre, selon les conditions de la convention collective en vigueur.

**CPS LES PASSERELLES – AUTORISATION GUIGNOLÉE 2024**

24-10-238 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on autorise le CPS Les Passerelles à tenir leur guignolée annuelle du Dr Julien, samedi le 14 décembre 2024, sur un axe routier de la municipalité de St-Côme-Linière, lequel sera déterminé après entente entre les deux parties.

**VENTE REFRIGÉRATEUR À BIÈRES**

24-10-239 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on vende à Mme Luce Bélanger (Casse-croûte chez Lulu) un réfrigérateur à bières, au coût de 500 \$ plus taxes. L'acheteur devra accepter de prendre possession du réfrigérateur tel que vu et s'occupera du transport et de l'installation.

**APPUI CARRIER & BÉGIN INC. – APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE**

24-10-240 ATTENDU que l'évaluation nationale de risque FSC identifie un risque déterminé que la conversion de forêts en territoire non forestier dans la portion québécoise de l'écozone des plaines à forêt mixte est réalisée sans considération au rythme préoccupant de la perte de couvert forestier;

ATTENDU la confirmation de la démarche de Carrier & Bégin Inc. d'éviter de s'approvisionner de bois issu de déboisement non encadré dans les MRC de cette écozone spécifiquement celles incluent dans ses régions d'approvisionnement;

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on appuie les mesures mises en œuvre par Carrier & Bégin Inc. ainsi que celles suggérées pour les MRC et les municipalités afin de favoriser le maintien du couvert forestier.

Prochaines assemblées régulières du conseil municipal 2024

**Mardi le 12 novembre, 19h**

**Lundi le 9 décembre, 19h**

**Prenez note que les assemblées ont lieu à la salle Optimiste, au 2e étage de l'aréna.**

**Diffusion des séances de conseil sur Internet**

Sur Beauce.TV

Habituellement disponible 24 heures après la réunion. Un lien direct est sur le site internet de la municipalité, [www.stcomelinier.com](http://www.stcomelinier.com)

Onglet «municipalité».

Vous sélectionnez ensuite «conseil municipal».

**Bureau municipal  
Heures d'ouverture**

**Du lundi au jeudi:**

**8 h - 12 h 00**

**13 h - 16 h 30**

**Vendredi :**

**8 h – 12 h 00**

**Conseil municipal**

Gabriel Giguère, maire

Simon Breton, conseiller poste 1

Bianca Perreault, conseillère poste 2

Yvan Bélanger, conseiller poste 3

Steven Lebel, conseiller poste 4

Jean-Denis Paquet, conseiller poste 5

Alain Dumas, conseiller poste 6

**RAPPEL**

**Compte de taxes municipales 2024**

Voici quelques informations :

Nouveau code de taxe sur votre facture : Taxe gén. – Service dette. Il s'agit du service de la dette payable par l'ensemble de la municipalité qui était auparavant inclus dans la taxe foncière générale. Dorénavant, cette portion de taxe doit être présentée séparément.

Lorsque le compte atteint 300.00\$, il peut être payable en 4 versements. Voici un rappel des dates de versements:

1er versement le 3 mars 2024

2e versement le 14 mai 2024

3e versement le 28 juillet 2024

**4e versement le 11 octobre 2024**

**Frais de retard**

En cas de non-paiement ou de paiement partiel à la date d'échéance, des frais de 13% l'an (intérêt et pénalité) seront ajoutés au compte.

**Pour les nouveaux propriétaires en cours d'année**

Il est important de noter que la municipalité de St-Côme-Linière n'émet pas de nouveaux comptes de taxes lorsqu'il y a changement de propriétaire. Cela ne vous soustrait en aucune façon à l'obligation de payer vos taxes selon les échéances prévues, à défaut de quoi, vous aurez à payer des intérêts dès l'échéance des dates établies.

**La municipalité de St-Côme-Linière rappelle que si un contribuable n'a pas reçu son compte de taxes, ou en cas d'incertitude, il est de sa responsabilité de s'assurer que son dossier est à jour en communiquant au 418-685-3825.**

Nous vous remercions de votre collaboration.



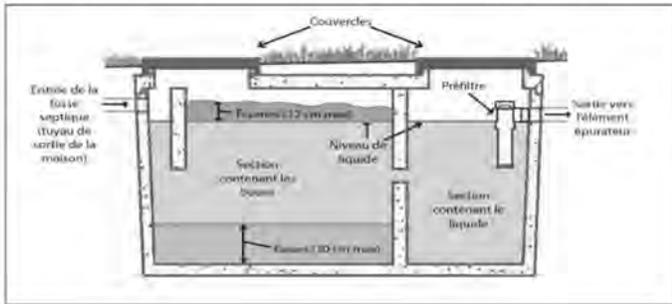
Nouvelle méthode retenue pour la MRC Beauce-Sartigan à compter de janvier 2023  
Vidanges des fosses septiques

1. Vidange sélective pour toutes les fosses septiques :

La vidange sélective est une méthode de vidange des fosses septiques qui consiste à retirer les boues, les écumes et le liquide se trouvant entre la couche des écumes et celle des boues, et à retourner dans la fosse septique uniquement le liquide débarrassé des écumes et des boues (liquide clarifié).

Le liquide clarifié qui est retourné dans la fosse septique contribue au réensemencement de la population bactérienne. Celle-ci est très importante, car elle effectue la majorité du traitement des matières organiques contenues dans les eaux usées domestiques.

- Notez que les fosses septiques en période hivernale seront vidangées complètement.



## Consignes à respecter - Vidanges installations septiques

Tous les points ci-dessous doivent être respectés avant la vidange de votre installation septique. Si le transporteur ne peut pas vidanger votre fosse, des frais vous seront facturés pour déplacement inutile et vous devrez prendre un autre rendez-vous pour une autre visite, 418-226-5300.

1. Votre adresse (numéro civique) doit être bien visible de la rue.
2. Tous les couvercles doivent être dégagés d'au moins 6 pouces au pourtour et sur la profondeur. Creuser le pourtour à l'aide d'une pelle est nécessaire afin de permettre au transporteur de faire basculer les couvercles sans difficulté et sans les briser. (photo 1). Si les couvercles ne sont pas bien dégagés, votre fosse ne sera pas vidangée. (photo 2)
3. Les couvercles en polyéthylène (plastique) doivent être dévissés, mais non enlevés. (photo 3)
4. Installer un drapeau, un cône, un bâton ou autre objet près de votre fosse afin d'indiquer l'emplacement de celle-ci.
5. Retirer tout ce qui peut bloquer l'accès aux couvercles, mobilier, structure, planches de patio, tables, pots de fleurs, blocs de ciment, etc.
6. Dégager l'accès à votre propriété pour permettre le passage du camion d'une hauteur et d'une largeur de 13 pieds.
7. Dégager le terrain de sorte que le camion puisse être placé à moins de 130 pieds de la fosse.
8. Tenir à l'écart et à une distance sécuritaire les animaux domestiques, tels que les chiens.

Quelques avantages d'une vidange sélective par rapport à une vidange totale des fosses septiques :

- a) Réduire le volume de matières résiduelles (boues, écumes et liquide) acheminé au centre de traitement.
- b) Réduire la consommation d'eau potable. Lors d'une vidange sélective, le liquide clarifié remplace l'eau potable. (Lors d'une vidange totale d'une fosse septique, une bonne pratique consiste à remplir la fosse à un certain niveau avec de l'eau claire afin d'éviter sa déformation ou son déplacement dus aux pressions externes).
- c) Vidanger un plus grand nombre de fosses septiques avec un camion. La réduction des déplacements a pour effet de réduire l'émission de gaz à effet de serre par le camion.

2. Vidange complète pour les fosses de rétention :

Tous les compartiments des fosses de rétention (fosses scellées) doivent toujours être vidangés complètement de son contenu.

9. Arrêter votre pompe (système Bionest) avant que la vidange soit effectuée.

10. Les barrières donnant accès à votre fosse doit être obligatoirement ouverte.

11. Il ne doit pas y avoir de lingettes humides dans votre installation septique.



Photo 1  
Couvercle  
BIEN dégagé



Photo 2  
Couvercle PAS  
bien dégagé

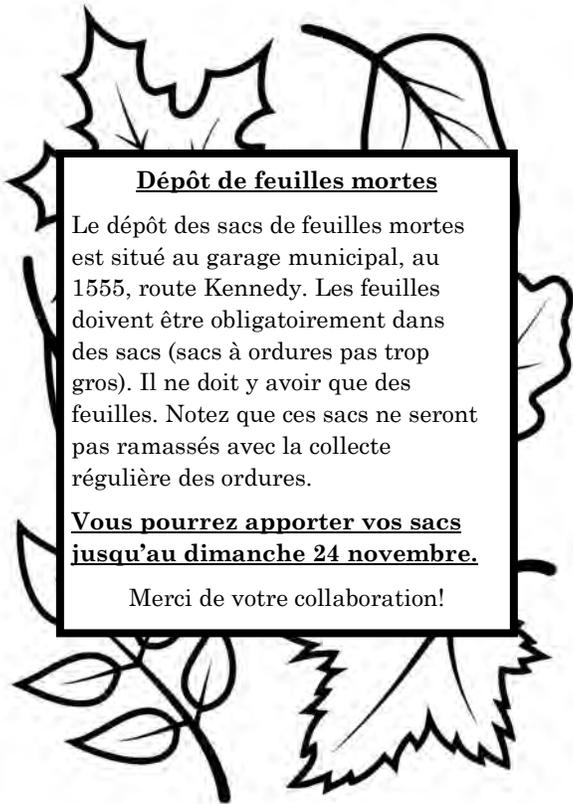


Photo 3  
Couvercles en  
polyéthylène  
doivent être  
dévissés

**Centre régional de traitement des boues: Par courriel:**  
**fosse@vsjb.ca (une confirmation vous sera acheminée)**  
**Par téléphone:**  
**418 397-8479 (en tout temps sur une boîte vocale) ou**

**418-226-5300 (du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7h30 à 12h).**

**Les coûts pour la vidange de votre fosse sont facturés par votre municipalité et sont payables à celle-ci.**



### Dépôt de feuilles mortes

Le dépôt des sacs de feuilles mortes est situé au garage municipal, au 1555, route Kennedy. Les feuilles doivent être obligatoirement dans des sacs (sacs à ordures pas trop gros). Il ne doit y avoir que des feuilles. Notez que ces sacs ne seront pas ramassés avec la collecte régulière des ordures.

**Vous pourrez apporter vos sacs jusqu'au dimanche 24 novembre.**

Merci de votre collaboration!

## Garage de toile

Il est permis d'installer un garage de toile à partir du 15 octobre jusqu'au 15 avril de l'année suivante.



Communauté des serviteurs du Christ Vivant

## ACTIVITÉS MENSUELLES EN NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2024

### À l'École d'évangélisation du père Émilien Tardif

1526, 19<sup>e</sup> rue Saint-Côme (Qc) G0M 1J0

Les **mardis**, de 13 h à 16 h : Adoration (ouvert à tous)

Les **mercredis** dès **19 h** : Soirée de prière et Louanges, Enseignement

**PAS DE SOIRÉE DE PRIÈRE LE MERCREDI 27 NOVEMBRE.**

*Séminaire de la Vie dans l'Esprit* avec l'abbé Charles Vallières – 1<sup>er</sup> nov. au 3 novembre – du **vendredi** 19h30 jusqu'au **dimanche** 13 h. **Coût** : 225 \$ en pension complète avec tous les repas (175 \$ sans hébergement, dîner, souper et collation inclus).

**MESSE EN MÉMOIRE DU PÈRE ÉMILIEN TARDIF – vendredi 8 novembre et dimanche 8 décembre :**

Récitation du chapelet à **18 h** – Adoration à **18h30** – Chants, Louanges à **19 h** suivis de la messe.

Une initiation chrétienne pour comprendre le Kérygme : **PHILIPPE** – 15 au 17 novembre, du **vendredi** 19h30 au **dimanche** 12 h. **Coût** : **125 \$** en pension complète avec tous les repas (75 \$ sans hébergement, dîner, souper et collation inclus et/ou 45 \$ sans hébergement, sans repas).

*Agapèthérapie* : ***Pour goûter à la joie d'être aimé*** – 24 nov. au 29 novembre, du **dimanche** à 19h30 jusqu'au **vendredi** 13 h. **Coût** : 450 \$ incluant enseignements, accompagnateur individuel, prêtres, carnet personnel, hébergement, repas et collations.

*Journée de ressourcement (préparation Noël)*, samedi 7 décembre, de **9 h à 17 h**

**Coût** : 60 \$ (avec dîner) - 40 \$ (sans repas) - Repas supplémentaire 20 \$, si souper.

*Agapèthérapie* : ***Pour goûter à la joie d'être aimé*** – 12 janvier au 17 janvier, du **dimanche** à 19h30 jusqu'au **vendredi** 13 h. **Coût** : 450 \$ incluant enseignements, accompagnateur individuel, prêtres, carnet personnel, hébergement, repas et collations.

Pour information et inscription = Tél. : 418-685-3181

Inscription en ligne : [hhttps://www.cscv-quebec.com](https://www.cscv-quebec.com)

# ! RAPPEL !

## Avis aux utilisateurs du réseau d'aqueduc municipal

### Lecture de votre compteur d'eau en octobre 2024

Aidez-nous à prendre la mesure de votre compteur d'eau pour la taxation de l'année 2025

Il suffit de se rendre sur notre site internet [www.stcomelinere.com](http://www.stcomelinere.com)

Remplir le formulaire «déclaration du compteur d'eau» qui se trouve sous l'onglet «SERVICES».

Joindre la photo du compteur (différents modèles existent sur notre territoire). Cliquer sur «Envoyer»

Pour ceux qui ne sont pas en mesure de procéder ainsi, veuillez communiquer avec nous: 418-685-3825.

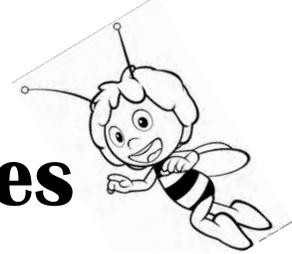
Nous vous remercions de votre collaboration.

The image shows a screenshot of the website for the Municipality of Saint-Côme-Linière. At the top, the logo and name of the municipality are visible. Below the logo is a navigation menu with the following items: MUNICIPALITÉ, LOISIR ET CULTURE, VIE ÉCONOMIQUE, SERVICES (highlighted with a black oval), and DÉVELOPPEMENTS. Below the navigation menu, there is a section for 'SERVICES' with a sub-menu that also has 'DÉCLARATION DU COMPTEUR D'EAU' highlighted with a black oval. To the right of the navigation menu is a form titled 'DÉCLARATION DU COMPTEUR D'EAU' with several input fields and a 'Envoyer' button.





# Informations générales



Depuis 1933... 90 ans!

## Réunion des fermières

Mercredi le 13 novembre, à 19 h,  
au local des fermières

Messe pour nos fermières défuntes

Exhibit: Tricots (bas, chapeaux, couvertures...)  
Décorations de Noël

Les fermières exposent au marché  
de Noël le 30 novembre.

Bienvenue à toutes.

**Le Conseil.**



**Chevaliers de Colomb  
du conseil 6698**

Réunion régulière  
le 2e mardi du mois  
**12 novembre 2024,  
19h00  
à la sacristie**



## La FADOQ

Vous avez 50 ans et + ? Rejoignez nos rangs.  
La FADOQ compte plus de 500,000 membres au Québec,  
elle prône une qualité de vie pour tous les aînés.

Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents  
organismes et assurances, des programmes bénéfiques,  
des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

Vous êtes intéressés ou avez des questions,  
communiquez avec :

**Marie-Louis : 418-685-3654**

**ou Louise : 418-685-1273**

# SARL

## POURQUOI FAIRE AFFAIRE AVEC NOUS ?

Émission de listes à jour de logements  
disponibles sur le marché de la  
MRC Beauce-Sartigan, deux fois  
par semaine.

- Soutien personnalisé selon la situation du ménage
- Obtention d'outils de recherche de logement
- Collaboration et référence vers d'autre ressources ou services
- Mise en place d'un protocole d'urgence pour l'hébergement temporaire, de l'entreposage d'urgent



Pour nous joindre:

Tél.: 418-228-0239

Courriel: soutienclientele@ohsudchaudiere.com

## Bingo chaque 1er dimanche du mois

Salle paroissiale 13 h

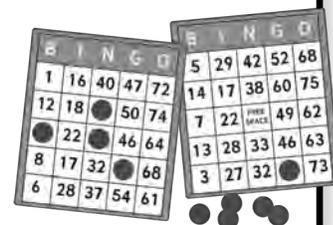
1547, 19e rue, St-Côme-Linière

450\$ en prix

Coût d'entrée: 15\$

18 ans et plus

Bienvenue à tous!



Vous voulez en apprendre plus sur les  
organismes dans la région, n'hésitez pas à  
consulter le site:

**[lastationcommunautaire.org](http://lastationcommunautaire.org)**

# QUELQUES RAPPELS

## OBLIGATOIRE

### NOS AMIS LES CHIENS

DOIVENT ÊTRE TENUS EN LAISSE  
PAR LEURS PROPRIÉTAIRES,  
DANS LA RUE, EN FORÊT,  
DANS LES SENTIERS...



Merci de votre collaboration.

**Faisons preuve de civisme**  
en ramassant les excréments de notre animal,  
que ce soit **chien** ou **cheval**.

Ceci favorisera un environnement propre et  
agréable pour tous.

**Merci de votre collaboration.**



### Collecte des ordures

Retour de l'horaire régulier, soit une collecte aux 2 semaines.

En Novembre, la collecte se fera aux jours suivants:

Mardi le 12 (Est)

Jeudi le 14 (Ouest)

Mardi le 26 (Est)

Jeudi le 28 (Ouest)

Les calendriers des ordures et du recyclage sont accessibles en tout temps  
sur le site internet de la municipalité, onglet services.

					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
novembre																																			
décembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31				



# Nouveau service animalier

**Passeport animal est la nouvelle entreprise  
qui sera en charge du service animalier  
dans notre municipalité.**

**Ils assureront les services suivants:**

- **Enregistrement des chiens et/ou des chats**
- **Tenue d'un registre de chiens**
- **Sauvetage d'animaux errants**
- **Gestion des plaintes concernant les animaux domestiques**
- **Application de divers règlements municipaux concernant les animaux**



418-774-4444



info@passeportanimal.com



www.passeportanimal.com



L'Association Bénévole Beauce-Sartigan vous offre, animé par Mariam:

**INSCRIPTION 418-228-0007**



## Techniques **Différentes** de transformation personnelle

Saint-Côme, mardi matin 9h45 à partir du 24 septembre

Gratuit

se constituer réserves de 10h15, 15h et 19h

### Partie 1 Solutions

- 1er. Techniques des échelles
- 2e. Vrais compliments et moments d'exceptions
- 3e. Initiez votre changement avec la question magique!

### Partie 2 Symboles intérieurs pour la légèreté

- 4e. Atelier créatif: - Ceci n'est pas un.... - changer de perspective en dessinant (pas besoin d'être artiste)
- 5e. Bouger dans un espace symbolique
- 6e. Travailler mes peurs avec les métaphores
- 7e. Travailler mes peurs avec les métaphores 2
- 8e. Dessin symbolique et douleurs chroniques

### Partie 3 Prendre du recul autrement

- 8e. Atelier créatif : Dessin neurographique encourager son cerveau à créer de nouvelles connexions (aucune compétence artistique nécessaire)  
Relaxant!
- 9e. Interroger les images pour parler à l'autre - ou se parler

### En conclusion

- 10e. Bâtir mon futur avec mes forces d'aujourd'hui





1551, 19<sup>e</sup> Rue  
Saint-Côme-Linière  
(418) 685-2700  
histoire@telus.net

## *Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière*

Les bureaux de la Société historique, situés au presbytère, sont ouverts pour répondre à vos demandes de renseignements, de photos, de livres, de documents ou autres.

**Heures d'ouverture:**  
**Lundi et mercredi 13h à 16h**  
**1<sup>er</sup> dimanche du mois 13h à 16h**  
**Sur demande: (418) 215-3365**



Merci de nous soutenir dans notre mission de protéger et de diffuser notre histoire locale en vous procurant **votre carte de membre (10\$)**. Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles prêts à s'impliquer dans les différents projets.



### **Le village de Saint-Côme en 1908**

Le village de Saint-Côme a évolué de façon impressionnante entre les années 1895 et 1900. De nombreuses maisons y ont été construites, des maisons plus grandes et plus confortables, donc augmentation importante de villageois et augmentation de services offerts à la population : médecin, marchands, notaire, sellier, etc. Cette carte postale présente une vue générale de Saint-Côme, prise du nord en 1908. On aperçoit clairement le trottoir de bois qui longe la route pour se rendre à l'église. On voit aussi à droite le petit village Jersey appelé ainsi parce qu'il fait partie du canton de Jersey érigé officiellement le 21 juillet 1829. On remarque également le pont de câbles construit en 1897 par Jules Jacques au coût de 1810\$, sans compter les nombreuses journées de corvée données par les habitants de Saint-Côme. Le pont avait une portée de 186 pieds et les câbles étaient retenus par deux tours en bois de 42 pieds de hauteur. Le tablier était à une quinzaine de pieds au-dessus de la rivière. Il était défendu à toute personne d'y passer plus vite que le pas d'un cheval sous peine d'une amende de huit piastres.

Photographe : Carte postale éditée par J.-A. Gagnon, Saint-Georges. Fonds Monsieur et Madame Jean-Eudes Gilbert (10-12).  
Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière

# ACTIVITÉS-LOISIRS NOVEMBRE 2024

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	<p><b>MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME-LINIÈRE</b></p> <p><b>Peut être sujet à changement</b> <b>surveiller la page Facebook de l'aréna</b></p>					
<b>3</b>	<b>4</b> Cuisine collective Groupe 1 13h00	<b>5</b> Club marche 8h45 café jasette 9h45	<b>6</b> Vie active aînés 18h	<b>7</b> DANSE COUNTRY 18H30 LIBRE 19h	<b>8</b> HOCKEY LIBRE 17h-18h	<b>9</b> HOCKEY LIBRE 17h-18h soirée jeux de sociétés 18h-20h
<b>10</b>	<b>11</b> Cuisine collective Groupe 1 13h00	<b>12</b> Club marche 8h45 café jasette 9h45	<b>13</b> Vie active aînés 18h	<b>14</b> DANSE COUNTRY 18H30 LIBRE 19h	<b>15</b> Ateliers peinture 6-12 ans 13h HOCKEY LIBRE 17h-18h	<b>16</b> Soirée danse country 20h
<b>17</b>	<b>18</b> Cuisine collective Groupe 1 13h00	<b>19</b> Club marche 8h45 café jasette 9h45	<b>20</b> Vie active aînés 18h	<b>21</b> DANSE COUNTRY 18H30 LIBRE 19h	<b>22</b> HOCKEY LIBRE 17h-18h	<b>23</b> HOCKEY LIBRE 17h-18h
<b>24</b>	<b>25</b> Cuisine collective Groupe 1 13h00	<b>26</b> Club marche 8h45 café jasette 9h45	<b>27</b> Vie active aînés 18h	<b>28</b> DANSE COUNTRY 18H30 LIBRE 19h	<b>29</b> HOCKEY LIBRE 17h-18h	<b>30</b> Marché de Noël 9h à 16h



Nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de l'aréna (Aréna Saint-Côme-Linière) pour les dernières nouvelles et les activités à venir.

# Aréna St-Côme-Linière

Pour informations supplémentaires, veuillez contacter le service des loisirs.  
Tél.: (418) 685-3825 poste 304  
courriel : loisirs@stcomeliniere.com



**SAMEDI 16 NOVEMBRE - 20H**

## SOIRÉE DANSE COUNTRY

**DÈS 20H**      **ENTRÉE 12\$**  
12 ANS ET - GRATUIT      **BAR SUR PLACE**



**SALLE OPTIMISTE DE L'ARÉNA DE ST-CÔME 1517 19E RUE**



**CLUB COURSE ST-CÔME**  
**LES JEUDIS 18:30**  
**DÉPART DE L'ARÉNA**

### SALLE PAROISSIALE

Pour la location de la salle paroissiale, veuillez contacter :

Marie-Louis Lachance au (418) 685-3654  
ou (418) 313-3373

Pascal Poulin au (418) 685-3929



**LOCATION SALLE OPTIMISTE**  
POUR VOS:  
BAPTÊMES, SHOWERS,  
PARTYS DE BUREAU,  
FÊTES FAMILIALES, ETC.  
PLUSIEURS  
DISPONIBILITÉS

**CONTACTEZ LE SERVICE DES LOISIRS**  
418 685-3825 POSTE 304



# RCR/DEA

**NIVEAU C**

**(GRAND PUBLIC)**

**15 JANVIER 2025**

**13H À 17H**

**70\$**



- ✓ **TAXES INCLUSES**
- ✓ **DURÉE: 4 HEURES**
- ✓ **CERTIFICATION: CROIX-ROUGE CANADIENNE**
- ✓ **VALIDITÉ: 3 ANS**



**INSCRIPTION OBLIGATOIRE:**



**418 685-3825 POSTE 304**

**SALLE OPTIMISTE DE L'ARÉNA**

# Formation gardiens avertis

## et prêts à rester seuls



Inscription obligatoire  
418 685-3825 poste 304



**PLACES LIMITÉES**

### **GARDIENS AVERTIS**

18 janvier 2025

9h à 16h

**L'ENFANT DOIT AVOIR**

**10 ANS ET 10 MOIS**

**MINIMUM AU MOMENT**

**DU COURS. 60\$**

POUR LA FORMATION, VOUS AUREZ BESOIN:

- POUPÉE OU TOUTOU GROSSEUR MOYEN POUR LA MISE EN COUCHE
- CRAYON ET PAPIER
- COLLATIONS, REPAS
- SOULIERS D'INTÉRIEUR

### **PRÊTS À RESTER**

#### **SEULS**

19 janvier 2025

9h à 14h

**L'ENFANT DOIT AVOIR**

**8 1/2 ANS MINIMUM**

**AU MOMENT DU**

**COURS. 55\$**



MUNICIPALITÉ DE  
**SAINT-CÔME-  
LINIÈRE**

**SALLE OPTIMISTE DE L'ARÉNA SAINT-CÔME-LINIÈRE**

**VENDREDI 8 NOVEMBRE  
18H-20H**

# SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ GRATUITE

Adultes et enfants 8 ans et plus.  
\$grignotines disponibles \$

**Informations :**

418 685-3825  
poste 304

Salle Optimiste de l'aréna de Saint-Côme-Linière

**MERCREDI  
20 NOVEMBRE**

## Bingo aînés

**GRATUIT!**

collation et café inclus



**13H30**

Salle Optimiste de L'aréna de  
Saint-Côme-Linière

**ATELIER DE PEINTURE  
POUR TOUS!**

PEINTURE SUR TISSU



**PROJET DE NOËL  
20\$**

RÉSERVEZ VOS PLACES!  
VENDREDI  
15 NOVEMBRE  
13H00 À 16H00

LIEU : SALLE OPTIMISTE DE L'ARÉNA

**PATIN LIBRE  
JEUDI 19 H**



**HOCKEY  
LIBRE  
VENDREDI  
17-18 H**

**COURS DE DANSE EN LIGNE**

Inscription obligatoire  
418 685-3825  
poste 304

Sur des musiques  
**DISCO ET LATINO**

Salle Optimiste de l'aréna les lundis

**50\$ pour 10 cours**  
Débute le 23 septembre

13h30 à 14h30



**Cours de danse Country**

**Automne 2024 St-Côme**

Tous les jeudis

Salle Optimiste de l'aréna 1517 19e rue St-Côme Linière

18h30 Débutant  
19h30 Nouveauté

**Entrée 12\$**  
12 ans et moins gratuit accompagné d'un adulte  
Inscription sur place .

**Sylvie Roy**  
418-222-1900



# RETOUR DE VIACTIVE !

**VIACTIVE DE JOUR À SAINT-CÔME**



**Lieu: Salle paroissiale**

Animatrice  
Odile Lessard

**LES MARDIS**  
★ 10H00 À 11H00 ★

INSCRIVEZ-VOUS À  
ANNE ROY 418-228-0007



**VIACTIVE DE SOIR À SAINT-CÔME**



**Lieu : salle de l'Aréna**  
**GRATUIT**  
animatrice  
Nathalie Vigneault

**LES MERCREDIS**  
★ 18H00 À 19H00 ★

INSCRIVEZ-VOUS À  
NATHALIE VIGNEAULT 418-685-2476



**DÉLAIS RAPIDES**

**SERVICES SANS FRAIS**

**CONSEILS PERSONNALISÉS**

**TECHNIQUES EFFICACES**

**CRE**  
CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI  
BEAUCE-ETCHEMINS INC.

Un acteur majeur  
pour votre retour en emploi

Mon Bag'Âge pour l'emploi

Avec la participation financière de:

Québec

SAINT-GEORGES 418 227-5445  
SAINTE-MARIE 418 386-4445

crebe.qc.ca

Comptoir d'Aubaines

**Heures d'ouverture**

Mercredi 13h00 à 15h30

Jeudi 13h00 à 15h30  
18h00 à 19h30

Vendredi 13h00 à 15h30

Au sous-sol de la salle paroissiale,  
1547, 19e rue, St-Côme-Linière

Élevons nos enfants  
à leur plein potentiel

Surveillez notre

**GUIGNOLÉE**

le 14 décembre 2024

CPS Les Passerelles  
Centre de pédiatrie sociale  
Beauce-Sartigan

Découvrez nos services  
ou appuyez nos enfants

QR code

cpslespasserelles.com



Crédit photo: Jean Frederic Chretien

**Le comité organisateur de St-Côme en Action tient à remercier ses merveilleux commanditaires qui ont rendu possible cette troisième édition. Merci sincère également à tous les bénévoles, aux pompiers et aux participants. Grâce à vous, on peut le dire une fois de plus : c'était un succès! On se revoit pour une autre édition en 2025.**

# Des nouvelles du Corps de cadets 2787 de St-Zacharie

Le corps de cadets est très actif depuis le début de l'année. Voici un aperçu de ses activités du mois d'octobre.

Le 5 octobre dernier, nos cadets ont participé à une journée topographie. Ils ont dû chercher les items pour la préparation de leur souper en se tirant des azimuts à l'aide d'une boussole, sur le boisé de la municipalité de St-Zacharie qui se rends jusqu'à la cabane de l'âge d'or.

La fin de semaine du 18 au 20 octobre, nos cadets se sont rendu sur la base militaire de Valcartier pour apprendre sur la survie. Ils ont eu la chance d'expérimenter le vélo de montagne, le canot ou se sont initiés au rappel.

Nos tireurs ont repris leur pratique de tir et nos musiciens tenteront de vous impressionner encore cette année lors de notre revue annuelle.

## Tu cherches une activité à faire le vendredi soir ?

Si tu as entre 12 et 18 ans, j'ai ce qu'il te faut! Joint-toi au corps de cadets 2787 de Saint-Zacharie. Une unité dynamique prête à te faire relever des défis. Des activités pour tous les goûts t'attendent et c'est 100% Gratuite! Viens nous voir à l'école des Sommets le vendredi dès 18h30.

### Pour information

Capitaine Marie-Claude Guay, cmdt  
418-278-3746,  
Marie-Claude.Guay@cadets.gc.ca.



*Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook :*

Corps de cadets 2787 de St-Zacharie

## Chute à livres

- Retour des livres et périodiques uniquement
- La chute à livres doit être utilisée seulement en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque.
- **Veillez mettre les livres dans un sac de plastique avant de les déposer dans la chute.**
- Assurez-vous que les documents sont bien descendus et que le panneau est refermé correctement.
- Aucun don de livres ne doit être déposé dans la chute.
- Il est de votre responsabilité d'utiliser ce service adéquatement.

**Nouveautés «best-sellers»  
à la bibliothèque municipale  
Location à 2.50\$ / 2 semaines**

**Seule la collection «best-sellers»  
est payante.**

**Tous les autres livres et magazines  
sont gratuits.**

## NOVEMBRE 2024

DIMAN	LUNDI	MARDI	MERC	JEUDI	VEND	SAM
					1 18h30-20h30	2 Fermée
3 Fermée	4 8h30-12h00 13h00-16h30	5 8h30-12h00 13h00-16h30 18h30-20h30	6 8h30-12h00 18h30-20h30	7 Fermée	8 Fermée	9 10h00-12h00
10 Fermée	11 8h30-12h00 13h00-16h30	12 8h30-12h00 13h00-16h30 18h30-20h30	13 8h30-12h00 18h30-20h30	14 Fermée	15 18h30-20h30	16 Fermée
17 Fermée	18 8h30-12h00 13h00-16h30	19 8h30-12h00 13h00-16h30 18h30-20h30	20 8h30-12h00 18h30-20h30	21 Fermée	22 Fermée	23 10h00-12h00 heure du conte
24 Fermée	25 8h30-12h00 13h00-16h30	26 8h30-12h00 13h00-16h30 18h30-20h30	27 8h30-12h00 18h30-20h30	28 Fermée	29 Fermée	30 Fermée



La bibliothèque est située au sous-sol du presbytère, au **1551, 19<sup>e</sup> Rue à St-Côme-Linière**. N'hésitez pas à communiquer avec nous au **(418) 685-3825 poste 205** pour toutes questions et restez à l'affût pour des mises à jour supplémentaires, via notre page Facebook.



## Nouveauté Jeunesse octobre



## Nouveauté adulte octobre



### Artistes et Artisans,

Les Fermières St-Zacharie sont heureuses de vous inviter à la 7e Édition de leur Salon Artistes et Artisans qui se tiendra le 16 novembre 2024, au sous-sol de l'église 750, 15e Rue à St-Zacharie.

Pour inscription ou information vous pouvez contacter Francine au 418-593-3622 ou par courriel à : [salonfermieres32@gmail.com](mailto:salonfermieres32@gmail.com)

Merci et au plaisir de vous y rencontrer.

# Développement économique

Une page consacrée au développement économique prend place dans le Babillard. **L'invitation est lancée à tous les promoteurs...** Communiquez au 418-685-3825 pour vos publications futures.



## Émission des permis de construction et rénovation

Nous vous rappelons de faire votre demande de permis à l'avance afin d'obtenir les autorisations à temps pour la date prévue de vos travaux.

Il est possible de faire votre demande de permis en ligne via notre site internet (onglet service/demande de permis construction). Si vous avez besoin d'informations rapides, des annexes d'informations sont disponibles en haut de la page.

Si vous ne voulez pas procéder en ligne, veuillez composer le 418-685-3825 ou encore transmettre votre demande par courriel à [st-come@stcomelinriere.com](mailto:st-come@stcomelinriere.com).

Merci de votre collaboration!

Nouveau développement résidentiel  
**Les Boisés Dulac**  
(secteur route Rodrigue et rang St-Joseph)

Très beaux terrains... À voir!

Infos: M. Gilles Dulac

1-819-568-8815

[gillesdulac@hotmail.com](mailto:gillesdulac@hotmail.com)

M. Jean-François Dulac

1-819-246-9779

[jfrancludac@videotron.ca](mailto:jfrancludac@videotron.ca)

## Terrains résidentiels à vendre

18e Rue

Pour informations:  
**Les Entreprises  
Dennis Poirier Inc**  
418-230-8088

Courriel :  
[dennispoirier@hotmail.com](mailto:dennispoirier@hotmail.com)



## Terrains résidentiels à vendre

Terrains situés sur la  
16e Rue, entre la  
12e Avenue et la  
16e Avenue, asphaltée.

**Services d'aqueduc et  
d'égout inclus.**

À proximité des services  
municipaux:  
École, aréna, église,  
bureau de poste, etc.

**Pour information:**

**Daniel Dumas**  
(418) 226-8370

Courriel:  
[danieldumas@hotmail.ca](mailto:danieldumas@hotmail.ca)

Nouveau promoteur immobilier !

Projet de jumelés et maisons neufs à  
vendre à Saint-Côme-Linière dans la  
13e rue et 16e rue.

Construction Linière, nouvelle entreprise  
locale, fait maintenant des constructions  
neuves aux allures chics et contempo-  
raines. L'entrepreneur propose un rapport  
qualité/prix sans égal !

Situé dans le cœur du village, vous aurez  
accès à l'école primaire, l'aréna et plu-  
sieurs autres services de choix et installa-  
tions sportives.

13e rue  
Phase 1 – en cours  
Phase 2 – à venir  
Phase 3 – à venir



## **AVIS AUX PROMOTEURS**

**Lot de terrains à vendre 17e rue**

**Pour information: Municipalité St-Côme-Linière**

**418-685-3825**

**poste 202**

## **Avez-vous visité notre site internet? [www.stcomeliniere.com](http://www.stcomeliniere.com)**

Une source d'informations où vous retrouverez entre autres un lien pour les vidéos des séances du conseil municipal, les procès-verbaux, un lien vers le rôle d'évaluation en ligne, le calendrier de la cueillette des ordures et du recyclage, un calendrier de divers événements, des actualités et bien d'autres... Faites-nous part de vos commentaires et suggestions.

## **Vous êtes vous abonnés à notre page Facebook? [Municipalité St-Côme-Linière](#)**

### **Dépôt d'huiles diverses**

Il faut dorénavant vous rendre à la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour y déposer vos huiles et autres résidus.

**Le service demeure sans frais.**

Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux.

Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.

(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur...)

695, rang Saint-Joseph  
Saint-Côme-Linière  
(Québec) G0M 1J0  
info@ricbs.qc.ca  
418 685-2230



***Merci de votre collaboration***

### **Comité consultatif d'urbanisme**

Le CCU est à la recherche d'un candidat pour remplacer un membre sortant sur le comité consultatif de la Municipalité.

Si tu veux prendre part à la vie municipale, amener tes idées dans le bon fonctionnement du Comité consultatif de l'urbanisme et voir comment se passe la vie municipale, on t'attend!

**Info: 418-685-3825**

### **RECYCLAGE**

En novembre 2024, voici les jours de collecte de votre bac de recyclage:

**Jeudi le 7 novembre**

**Jeudi le 21 novembre**



### **Lampadaires de rue défectueux?**

**Merci de nous en aviser:**

[www.stcomeliniere.com](http://www.stcomeliniere.com),  
onglet «services»

Défectuosité lampadaires de rue.



Lorsque vous nous avisez d'une lumière de rue défectueuse, veuillez nous donner l'adresse de la propriété la plus proche de cette lumière. Cela évitera toute confusion et fera gagner du temps au technicien.

**Merci de votre collaboration !**



# Havre l'Éclaircie

Tu peux nous joindre en tout temps au

418 227-1025 ☎ 1 800 709-1025

24 heures sur 24, 7 jours par semaine

**Maison d'hébergement et de transition pour femmes  
victimes de violence conjugale et leurs enfants**

## Logements disponibles au HLM:

Adresse : 1375, 5e Avenue,  
Saint-Côme-Linière

1 chambre

Pour toutes questions:  
418-228-0239.

**Les formulaires de demande de  
logement sont disponibles au  
bureau municipal.**

## L'aide alimentaire pour la MRC de Beauce- Sartigan

(Difficultés financières, perte d'emploi, maladie, etc.)



## La Maison de la Famille Beauce-Etchemins

418-228-0097

[aidealimentaire5@gmail.com](mailto:aidealimentaire5@gmail.com)

## Centre d'Écoute du CEPS Beauce-Etchemins



**Téléphone: 418-228-3106**

**Courriel:**

**[cepsaa@jp4b.net](mailto:cepsaa@jp4b.net)**

# Le Sillon

Organisme de soutien  
aux proches d'une personne vivant  
avec un trouble de santé mentale

## Nos services

Interventions  
individuelles et familiales  
Groupes d'entraide  
Groupes psycho-éducatif  
Volet jeunesse

Pour aider,  
sans s'épuiser



[lesillon.com](http://lesillon.com)  
418 227-6464





Réservation  
418-227-2626

**Vous avez besoin de transport pour vos déplacements :**

*(Horaire selon vos besoins)*

- ✓ de soins de santé
- ✓ de services sociaux
- ✓ de services d'éducation ou de formation postsecondaire
- ✓ des démarches d'insertion à l'emploi

**Vous avez également la possibilité d'utiliser nos circuits fixes 7 jours/semaine vers St-Georges (pour tous types de déplacements) trois départs de votre municipalité par jour et trois retours de St-Georges vers votre municipalité.**

Les demandes doivent être placées minimalement 24 heures à l'avance et avant 12h00 (midi) la journée ouvrable précédant le déplacement.

- ✓ L'horaire du centre d'appel est du lundi au vendredi de 8 h à 16 h
- ✓ L'horaire du taxi collectif est du dimanche au samedi du 7 h à 21 h

Le taxi collectif dessert les 16 municipalités de la MRC Beauce-Sartigan.

\*\*\* Les demandes de transports à l'intérieur de la ville de Saint-Georges seront redirigés vers le Taxibus



**VIENEZ VOUS AMUSER AVEC NOUS!**

**RÉPIT ST-CÔME LINIÈRE**

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION  
418-228-9192

**8:30-11H  
MERCREDI ET JEUDI  
AM**

**2-5 ANS  
1\$ SEULEMENT**

**LES INSCRIPTIONS PAR  
TÉLÉPHONE LES LUNDIS A  
8:30 AU  
418-228-9192**

**Service de popote roulante,  
2 jours/semaine, Saint-Côme**

Clientèle:

- Personnes âgées
- Personnes qui récupèrent à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation
- Proches aidants

Informations :

418 228-0007

[www.benevolatbeauce.com](http://www.benevolatbeauce.com)

Devenons amis!



Association  
Bénévole  
Beauce-  
Sartigan





## Les Chevaliers de Colomb...

**Au service de sa communauté**

**Prêt de matériel médical**

Vous pouvez emprunter le matériel suivant auprès des Chevaliers de Colomb du conseil 6698 de St-Côme-Linière région 04 district 106: Canne, béquilles, marchette, fauteuil roulant, etc.

Un dépôt de 10\$ est demandé et est remis lors du retour du matériel, s'il est en bon état.

Pour informations: M. Robert Bourque, 418-685-3612

En cas d'absence de M. Bourque, vous pouvez contacter M. Gervais Morin au 418-685-3149.

Les Chevaliers de Colomb se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident. Il est de votre responsabilité de veiller à votre propre sécurité en utilisant les appareils empruntés et vous devez vous engager à retourner le matériel en bon état.



Municipalité St-Côme-Linière  
1362 rue Principale St-Côme-Linière (Qc)  
G0M 1J0 Téléphone: 418-685-3825  
Télécopieur: 418-685-2566  
st-come@stcomeliniere.com

www.stcomeliniere.com

**Dépôt légal à la  
Bibliothèque Nationale**

**MAIRE**

**Cellulaire**

**418- 222-3472**

### Offres d'emploi

#### Municipalité St-Côme-Linière

Prenez note qu'en raison des délais requis, il n'est pas toujours possible de publier toutes les offres d'emploi dans le Babillard. Nous vous invitons donc à consulter régulièrement le site internet et la page Facebook de la municipalité.

**Réservation**  
**418-227-2626**



**ENCOMBRANTS  
MÉNAGERS  
(418) 685-2230**



### Besoin d'aide

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture  
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

**811**  
**Info-social**  
**24 h / 7 jours**

Rapide, confidentiel et sans frais!

Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches  
Québec

Vrac, livraison et chargement sur place



• **Excavation**  
Travaux de tous genres



- Pierre et gravier
- Paillis de cèdre
- Terreaux et sable

**James Veilleux 418-230-8242 St-Côme-Linière**

**ME MARIE-ÈVE  
POULIN**  
NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

1525, 8<sup>e</sup> Rue Saint-Côme-Linière  
Beauce (Québec) G0M 1J0

Courriel : mepoulin@notarius.net  
Site Web : www.mepoulin.ca

T. 418 685-3333 • Cell. 418 226-6284



**CONSTRUCTION  
CHRISTIAN BERGERON**

*Tout pour vous satisfaire*

**418 685-2280**

- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- FINITION INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
- PORTES ET FENÊTRES
- TOITURE
- PATIO
- ETC.